

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Band: 47 (1997)
Heft: 3: Archivistik in der Schweiz = L'archivistique en Suisse
Artikel: Discorde ou partage? Correspondance entre une historienne et un archiviste
Autor: Roth-Lochner, Barbara
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Discorde ou partage?

Correspondance entre une historienne et un archiviste

Barbara Roth-Lochner

Cher Loïc,

Tu me demandes de te conter mes expériences de chercheuse dans les archives de Suisse; je comprends qu'en ta qualité d'archiviste la question t'intéresse au plus haut point! Plutôt que de rapporter telle ou telle bonne ou mauvaise expérience, je préfère te faire part de mes désirs. A toi de me faire savoir s'ils sont utopiques ou, au contraire, parfaitement justifiés.

En premier lieu, rien ne remplace un accueil souriant et compétent. Que l'on découvre un nouveau dépôt ou que l'on soit une habituée, la qualité et la disponibilité du personnel d'accueil a un impact considérable non seulement sur le déroulement purement scientifique de la recherche, mais aussi sur l'ambiance de travail, et, pour le dire simplement, le plaisir de l'historien dans la découverte et l'approfondissement de son sujet. Bien sûr, l'idéal est de pouvoir s'entretenir avec un archiviste qui connaît les fonds et les institutions, et qui peut nous guider dans le dédale des archives anciennes ou des versements récents. Malheureusement, le personnel d'accueil n'est pas toujours bien formé ni informé, et il m'est arrivé de perdre plusieurs jours avant de tomber, parfois par hasard, sur l'un ou l'autre de tes collègues qui s'est révélé être un bon connaisseur de ma période et qui m'a fait découvrir des séries dont je ne soupçonnais pas l'existence. Mais j'ai également été confrontée à certains collègues peu agréables, qui paraissaient peu disposés à se laisser «déranger», et qui, de surcroît, me donnaient l'impression de vouloir cacher des documents.

Inutile d'insister, aussi, sur la nécessité de disposer de bons inventaires, ni trop sommaires, ni trop détaillés, d'index de noms propres, de noms de lieux, de matières; si tu ajoutes à cela des heures d'ouverture généreuses, des locaux confortables, silencieux, bien éclairés et équipés de prises pour les ordinateurs portables, de fréquentes distributions de documents, la possibilité de photocopier à bon compte manuscrits et imprimés, les conditions idéales de recherche seront réunies.

Voilà, cher ami, mes *desiderata*, égoïstes sans doute, irréalistes peut-être. Nul doute que tu trouveras mille arguments pour me démontrer que je rêve!

* * *

Chère Clio,

Ta description des archives idéales ne m'a pas véritablement surpris, car tes attentes me paraissent toutes légitimes. Mais je suis obligé de modérer un peu tes ardeurs et de mettre en lumière quelques obstacles à la réalisation de ton rêve.

Sur les conditions matérielles que tu espères trouver dans les locaux de consultation, je n'ai rien à ajouter. Il est en effet à souhaiter que, dans un pays comme le nôtre, à moins de se trouver dans une petite commune sans infrastructure d'accueil, les salles soient suffisamment bien équipées pour permettre de consulter les documents sans s'abîmer le dos ou les yeux, et d'employer des ordinateurs qui se multiplient.

A ta remarque relative aux photocopies, en revanche, je répondrai par l'argument patrimonial. Tu n'es pas sans savoir que la photocopie a un impact néfaste sur les documents, que ce soit pour des raisons mécaniques (écrasement des registres), ou chimiques (effet de la lumière violente et de l'échauffement sur les encres et les molécules de papier). N'oublie pas que l'une de nos principales responsabilités est de transmettre dans les meilleures conditions possibles le patrimoine archivistique aux générations futures. Cela explique nos réticences face aux demandes de photocopies, que beaucoup de mes collègues refusent d'ailleurs. Les impératifs d'une bonne conservation à long terme passent avant l'intérêt particulier du chercheur. Mais nous essayons d'offrir des alternatives: photographies (coûteuses, hélas), ou microfilms. Lorsqu'on dispose d'un film, les appareils lecteurs-reproducteurs permettent de tirer autant de «photocopies» que l'on veut sans le moindre risque pour l'original. Et le monde des archives attend avec impatience les nouvelles techniques – caméras-scanners – qui existent déjà, mais sont encore bien chères pour nos petits budgets et qui demandent de la part du personnel des aptitudes particulières.

Plus généralement, les visiteurs des archives ne sont pas toujours très délicats dans leurs manipulations des documents! A moi de t'adresser une demande: en ta qualité d'historienne, tu devrais plus que tout autre être sensible à la bonne conservation des documents anciens ou récents. Or, n'as-tu pas remarqué des attitudes parfois négligentes chez tes collègues?

Une brève remarque sur les heures d'ouverture. Nous ne demandons pas mieux que de les allonger, mais, nos moyens étant limités, nous sommes

obligés de veiller à un équilibre de nos tâches, afin que l'accueil des chercheurs n'entame pas excessivement le temps dévolu à tout ce qui se déroule en coulisses, le préarchivage, les classements et l'élaboration des inventaires, pour ne citer que les travaux les plus considérables.

Tes observations sur la qualité de l'accueil me touchent de près. Il est vrai que l'accueil que nous réservons aux chercheurs et autres visiteurs laisse parfois à désirer. La facilité dans les contacts n'est pas donnée à tous, et rien, dans notre formation, ne nous y prépare.

Au risque de te heurter, j'affirmerai que les historiens forment une part toujours plus restreinte de nos «clients». Nous sommes au service de la société en général, de la collectivité dont nous dépendons, de l'administration dont nous gérons les archives, d'un vaste public qui fait appel à nos ressources, public dans lequel les historiens occupent une place d'importance variable. Suivant le type de consultant que nous recevons, nous devons nous livrer à un questionnement approfondi pour l'aider à préciser des demandes parfois peu claires, et pour adapter au mieux notre réponse à ses besoins. Du temps où seuls les érudits fréquentaient les archives, l'affaire était simple. Non que je regrette cette époque, car les nouveaux publics nous apportent beaucoup et nous obligent à nous remettre en question. Ils renforcent notre notoriété et nous permettent d'obtenir de nouveaux moyens. Mais il est vrai que beaucoup d'entre nous ont été pris de court par l'afflux de chercheurs sans formation spécifique auxquels nous devons nous adresser d'une manière neuve. Nous craignons toutefois d'être assimilés à un lieu de consommation culturelle où l'on vient occuper ses loisirs même le dimanche et en nocturne! Pardonne-moi ce cri du cœur, politiquement incorrect.

Les index que tu souhaites nombreux m'inspirent la réflexion suivante. Le public habitué aux bibliothèques, aux centres de documentation ou à Internet s'attend à un classement par matières, et nous essayons d'aller au-devant de cette attente par l'indexation. Mais, fondamentalement, les archives sont rangées par provenance, et il faut connaître les institutions pour savoir dans quelle série chercher les informations qui illustrent un thème donné. Même les index-matières les plus perfectionnés ne maîtriseront jamais la masse d'informations brutes, non digérées qu'abritent les archives. L'accès «presse-bouton» n'existe pas chez nous, et beaucoup de nos visiteurs, même les étudiants de l'Université, ont de la peine à comprendre que la recherche en archives prend du temps et emprunte des voies originales. Les archives ne fournissent pas les réponses à toutes les questions. Mais elles contiennent des myriades de réponses à des questions jamais posées. Il faut savoir les interroger.

A propos des étudiants: comme tu enseignes à l'Université, je t'adresse

une demande: bon nombre de tes collègues nous envoient des étudiants en quête de sujet de mémoire sans les avoir initiés à la recherche en archives, sans les avoir avertis des difficultés de certains thèmes – bref, ils nous délèguent tacitement des tâches d’encadrement. Ma remarque ne s’applique d’ailleurs pas seulement aux enseignants en histoire. Nous sommes prêts à collaborer, mais encore faut-il que l’on nous consulte et que l’on s’entende sur le rôle des uns et des autres.

* * *

Cher Loïc,

Il est un point que je n’ai pas mentionné dans ma dernière lettre. Etant spécialiste du XX^e siècle, je me trouve dans une situation particulière: souvent les archives qui m’intéressent sont encore dans les bureaux qui les ont produites; de plus, les délais de consultation m’interdisent l’accès à des séries importantes déjà versées aux archives. Ma demande est double: d’une part, que les archivistes nous avertissent rapidement des nouvelles entrées et les portent à l’inventaire dans les délais les plus brefs; d’autre part, qu’ils soient moins obsédés par le secret.

A ce propos, l’une de vos pratiques me paraît très discutable: celle qui consiste à ne faire figurer dans les inventaires accessibles aux chercheurs que les documents consultables. Ce qui ne l’est pas, soit parce que trop récent, soit parce que non encore classé, n’est pas signalé.

Votre raisonnement est sans doute le suivant: ce dont on ignore l’existence ne sera pas demandé; de toute manière il faudrait en refuser la consultation. Franchement, c’est au mieux faire des cachotteries, au pire nous mettre sous tutelle. Les dérogations aux délais de consultation pour motif de recherche scientifique sont partout possibles. Mais comment l’historien peut-il formuler une demande de dérogation s’il ignore l’existence même de documents pertinents? Avec de pareilles pratiques, qui, je te rassure, ne sont pas en vigueur dans tous les centres d’archives que je connais, vous renforcez votre réputation de censeurs, gardiens farouches du secret d’Etat et soucieux de leur confort.

Quant aux fonds plus anciens qui sont inconsultables parce que non encore classés, ils font peser sur vous le soupçon de négligence ou, pire, de rétention pour motif de recherche personnelle. Peut-être s’agit-il d’un fantasme d’historien: vous, archivistes, êtes à la source des sources, avez accès à tout, directement, sans limite, et comme vous vous livrez souvent vous-mêmes à des travaux de recherche, vous êtes en concurrence avec nous!

* * *

Chère Clio,

Les accusations contenues dans ta dernière lettre me font penser que, décidément, les archivistes ont un sérieux problème de «relations publiques». Le halo de mystère qui entoure le monde des archives persiste, malgré nos efforts d'information.

Je te répondrai en premier sur la question du secret, des délais de consultation et des dérogations. Faire de nous les «gardiens farouches du secret d'Etat» est à la fois juste et faux; faux, car si les documents très récents ne figurent effectivement pas toujours dans les inventaires, nous ne refusons jamais de répondre aux demandes orales ou écrites et d'orienter les chercheurs. Les comptes-rendus d'activité annuels renseignent sur les nouvelles acquisitions. Encore une fois, le dialogue est indispensable pour nous permettre de comprendre au mieux le sujet de recherche et de diriger l'historien vers les bonnes sources, en lui indiquant comment obtenir une autorisation de consultation si besoin est. Il y a du juste dans ce reproche, certes, mais nous pouvons invoquer pour notre défense que nous sommes soumis à des lois et règlements (sur la protection des données personnelles par exemple), que nous avons un devoir de loyauté envers notre employeur – souvent une collectivité publique – que nous faisons partie d'une administration dont nous devons respecter les règles de fonctionnement sous peine de nous couper des «producteurs» de nos sources, avec tous les risques que cela comporte pour la formation des archives du futur. Notre rôle de médiateur entre producteurs et «consommateur» d'archives aux intérêts parfois opposés est délicat.

En effet, si les services produisant des archives sensibles nous soupçonnaient de communiquer trop rapidement leurs dossiers, le véritable risque serait celui des éliminations sauvages: mieux vaut un accès tardif qu'une impossibilité totale.

Quant à la rétention d'archives pour usage personnel, elle pose le problème de notre éthique professionnelle, et aussi de la légitimité des recherches historiques des archivistes.

Le comportement que tu décris, à supposer qu'il existe, est effectivement inadmissible. Il en va de notre crédibilité et de notre honneur professionnel, de ne pas laisser traîner les fonds sans les inventorier. Si la rapidité n'est pas notre fort, c'est parce que l'identification des documents et leur classement sont des opérations complexes et délicates et que, tout simplement, nous manquons de bras. Le travail en archives est littéralement infini, et, convaincus (nous sommes peut-être seuls à l'être!) de la nécessité et de l'ampleur de notre tâche, nous souffrons de ne pouvoir avancer comme nous le souhaitons. De là à nous soupçonner de retarder

volontairement l'opération de classement pour nous réserver l'exclusivité d'un fonds, ...! Dans un souci de clarification de nos relations tant avec nos employeurs qu'avec nos utilisateurs, notre association internationale a développé un Code de déontologie des archivistes. Un de ses articles répond à la question que tu soulèves: «Les archivistes servent les intérêts de tous et évitent de tirer injustement de leur position des avantages pour eux-mêmes ou pour quiconque.» Une attitude contraire relèverait de l'abus de pouvoir.

Les archivistes doivent-ils se livrer à une activité de chercheur? La question, à laquelle la génération qui nous précède répondait oui sans la moindre hésitation, n'est pas simple. Elle tire son origine du fait que la plupart des archivistes suisses ont aujourd'hui une formation d'historien.

Souvent, ils n'ont pas le choix: ne sont-ils pas parfois l'«historien officiel» d'une collectivité publique? Ne doivent-ils pas écrire l'histoire de tel ou tel service de l'administration sur commande? Alimenter les discours des magistrats? Pour aller plus loin, peut-être ont-ils un devoir presque moral, une sorte de *Bildungsauftrag*, d'explorer les domaines ou régions délaissés par les historiens. Leur rôle d'animateur culturel, de pilier de sociétés savantes, d'éditeurs de revues historiques locales les obligent à se muer en historiens.

Après avoir dressé l'inventaire d'un fonds, ils sont les mieux placés pour éclairer l'institution qui l'a produit. S'ils en ont exploré le contenu, ils seront mieux en mesure de répondre aux questions des chercheurs. En faisant eux-mêmes de la recherche, ils se tiennent au courant des tendances de celles-ci, et acquièrent des connaissances utiles pour l'évaluation des fonds. Ils gagnent aussi en compétence pour dialoguer avec les historiens.

Je disais plus haut que la question n'était pas simple. Bientôt, elle ne sera peut-être même plus pertinente. Vous, les historiens, n'avez sans doute pas encore perçu les mutations récentes dans la profession d'archiviste. Nous nous sommes beaucoup rapprochés de l'administration, et notre profil d'érudit se mue en un profil de gestionnaire. Notre pratique d'historien se déplace de notre vie professionnelle à notre vie privée et au domaine de notre culture personnelle. Je cite un collègue français:

«La question, d'ailleurs, ne se situe pas sur un plan existentiel (qui est l'archiviste, quels sont ses devoirs...), mais tout simplement sur un plan matériel, car la prégnance et l'enjeu des objectifs de gestion laissent peu de place à l'histoire. [...] Dans le meilleurs des cas, cette nouvelle perception du métier se traduit par des attitudes de 'caméléon': face aux documents anciens ou modernes, l'archiviste se conduit volontiers en historien potentiel; face à la production administrative, il devient gestionnaire» (Joël Delaine, «Entre histoire et administration: le rôle de l'archiviste», dans *Archives contemporaines et histoire*, Paris, 1995, p. 19).

Combien de tes collègues croient encore que le métier d'archiviste n'est qu'un simple «job» pour un historien qui a du goût pour les vieilles pape-rasses! La profession est devenue hautement spécialisée et technique; dans les grandes institutions, l'archiviste généraliste est menacé de disparition. Mais il faudra prendre soin de ne pas laisser s'éteindre le profil de l'archi-viste érudit, bon connaisseur des institutions et des sciences auxiliaires, car les historiens ont tout à y perdre.

* * *

Cher Loïc,

Ton argument sur le risque de destructions sauvages dans l'administration ne me convainc, je l'avoue, qu'à moitié. Ces destructions ne se pratiquent-elles pas de toute manière, communication précoce ou non? Les disparitions d'archives que vous constatez ne sont-elles pas dues à la négligence ou l'inconscience davantage qu'à une réflexion sur les éventuelles révéla-tions futures et le jugement des générations à venir? Et puis, les destruc-tions sont-elles si fréquentes que cela? J'ai été très frappée par l'affaire des archives de la cellule antiterroriste de François Mitterrand, cachées dans un garage des Yvelines où elles furent découvertes et saisies par un juge d'instruction parisien en février dernier (1997). Dossiers explosifs s'il en est, illustrant la dérive paranoïaque d'un régime ou d'un homme! Les per-sonnes qui les ont cachées avaient plusieurs années pour les faire disparaître. Elles n'en ont rien fait. Si les uns veulent faire disparaître des traces compromettantes, les autres souhaitent au contraire conserver des docu-ments qui les protègent.

Quant à votre activité de chercheur, elle alimente et enrichit, il est vrai, les échanges que nous menons avec vous. Mais il faut savoir mesure gar-der. Si vous publiez beaucoup, on vous reprochera de négliger vos tâches techniques au bénéfice d'une quête de notoriété. Ne donnez pas l'impres-sion d'être des historiens stipendiés, et mettez davantage en valeur les tra-vaux proprement archivistiques qui se déroulent en coulisses.

Etes-vous conscients du pouvoir que vous détenez? Sur vous repose la formation des archives du futur. En donnant des autorisations ou des pré-avis de destruction, vous orientez, d'une certaine manière, la recherche historique.

* * *

Chère Clio,

Le pouvoir que tu nous attribues est , il est vrai, considérable, mais il en-traîne des responsabilités que nous sommes seuls à assumer. Crois-moi, si

vous êtes parfois jaloux de notre accès aux documents, l'inverse est aussi vrai. Quel archiviste n'a pas envié ses amis historiens, qui peuvent consacrer une large partie de leur temps à la recherche, parfois sans contraintes administratives? Vous pouvez vous spécialiser dans une période, alors que nous devons répondre aux questions portant sur le Moyen Age comme sur le XX^e siècle.

A nous les masses de paperasses poussiéreuses qui s'entassent dans les bureaux. Dans l'administration, on nous considère comme tout juste bons à vider caves et greniers. A nous les travaux d'érudition ardu et ingrats, à vous les brillantes synthèses! A nous le défi vertigineux des archives sur support électronique. A nous la responsabilité patrimoniale de la conservation. A nous l'incompréhension, ou le mépris, d'une large part du public, historiens compris.

* * *

Cher Loïc,

Si je me fais une fausse idée du travail de l'archiviste, celle que tu présente des historiens est tout aussi peu conforme à la réalité d'aujourd'hui. Pour quelques heureux chercheurs rattachés au Fonds national de la recherche scientifique, à un institut ou une université, d'ailleurs en voie de bureaucratisation avancée sous couleur de *new public management*, combien de collègues indépendants qui vivent (précairement) de mandats, ou qui ont dû changer d'orientation pour gagner leur vie? Notre profession est peu profilée, et nous subissons la concurrence d'historiens-amateurs sans formation. Si les archivistes ont de la peine à faire reconnaître la technicité de leur métier, la profession d'historien a, en Suisse du moins, peut-être encore plus de peine à défendre sa raison d'être et sa spécificité.

Le débat qui agite notre pays depuis quelques mois nous place devant nos responsabilités: à chaque prétendue révélation de la presse, les historiens spécialistes de la Seconde Guerre mondiale répondent qu'ils connaissaient depuis longtemps les documents évoqués. Comment se fait-il qu'ils aient été si peu entendus? Pourquoi les connaissances accumulées par l'histoire universitaire n'atteignent-elles pas le grand public? Nous ne pouvons que déplorer l'insuffisance de la sensibilité historique de la population, qui, lorsqu'elle s'étend aux milieux dirigeants de l'économie ou du monde politique, entraîne les conséquences douloureuses que l'on sait. Avons-nous mal fait notre travail? Après nous avoir superbement ignorés, la classe politique nous investit d'une responsabilité démesurée, celle de lever le doute sur l'attitude de la Suisse pendant la dernière guerre.

En sortirons-nous indemnes?

* * *

Chère Clio,

Comme toi, je déplore et je m'interroge sur la mauvaise culture historique de notre population. Nous ne pouvons que vous soutenir dans votre lutte pour un enseignement de l'histoire plus intensif, car une sensibilité accrue à l'histoire, dans les milieux politiques ou administratifs, ne peut que nous bénéficier. A l'inverse, nous avons, nous aussi, besoin de soutien, car les conditions de travail dans les centres d'archives se dégradent; les restrictions budgétaires portent atteinte au cœur même de notre mission. La jeune génération d'historiens en formation dans les universités doit être initiée non seulement au travail en archives, mais encore à la problématique propre à une profession parente appelée à sortir de l'ombre. Que des historiens achèvent leur diplôme sans jamais s'être interrogés sur la formation des archives, sur les institutions qui les ont produites, sur l'impact des technologies modernes sur la naissance et la pérennité des documents, sur la circulation de l'information, sur les défis de la conservation, est inacceptable. Pourtant, c'est encore bien souvent le cas. Ce ne sont pas que des problèmes pratiques ou techniques, mais des questions dont les conséquences sociales sont déterminantes, du moins dans l'optique de l'historien.

Dans ce sens, nous – historiens et archivistes – devrions être des alliés naturels, et avons tout intérêt à intensifier nos relations, sur le plan personnel, comme c'est partout le cas, mais peut-être aussi de manière plus formelle. Il est du devoir des archivistes de mieux informer les historiens autant que le grand public de la nature exacte de nos activités «invisibles». Il est dans l'intérêt des historiens de faire l'effort de nous écouter, de comprendre nos préoccupations et les problèmes auxquels nous devons faire face. Il est aussi dans votre intérêt de réfléchir à une sorte de code d'honneur ou de code de déontologie de l'historien, qui deviendrait le fondement de relations de confiance non seulement avec le monde des archives et des bibliothèques, mais aussi avec les milieux politiques et les médias.

Partageons les responsabilités.